

## Programme de formation

### Public concerné

- Médecins généralistes
- Pharmaciens titulaires d'officine ou adjoints d'officine
- Infirmiers diplômés d'Etat
- Préparateurs en pharmacie

### Pré-requis

Aucun pré-requis

### Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

### Durée

Heures : 14h

EPP : OUI  NON

### Profil du formateur

- Infirmier(e) diplômé(e) d'État
- Formateur expérimenté
- Expert en santé numérique

### Tarif

672 €

Version : 06/2023

Taux moyen de satisfaction : 98,30%

Taux de réussite post-test : 52,92%

# SANTÉ NUMÉRIQUE : TÉLÉCONSULTATION

Orientation DPC : 11 : Numérique en santé

(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

## Résumé de la formation

Le développement massif et cohérent du numérique en santé est nécessaire à la transformation du système de santé. Il s'agit d'un moyen pour mieux coordonner les professionnels, mieux innover, mieux accéder aux soins et donc mieux soigner. La santé numérique est « l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'ensemble des activités en rapport avec la santé » (Fondation Avenir) aussi bien pour les usagers que pour les professionnels de la santé ou des organisations de soins. Généralement, cette télésanté favorise la continuité et la permanence des parcours de soins du patient. Elle exige une rigueur dans l'application de ses bonnes pratiques.

Cette formation vous permettra de vous approprier les différents éléments de la télésanté et de comprendre comment articuler votre activité professionnelle pour (faire) bénéficier au mieux de tous ses atouts.

## Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Définir la télésanté en distinguant ses déclinaisons pratiques
- Connaître et appliquer certaines bases de sécurité informatique
- Développer une communication en santé fiable (outils, identité numérique, service)
- Organiser une séance de téléconsultation dans une démarche de coordination pluriprofessionnelle
- Établir un bilan de ses acquis et un plan d'amélioration de ses pratiques dans le cadre de la téléconsultation

## Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les attentes et les pratiques professionnelles grâce à des méthodes et techniques pédagogiques permettant d'alterner à la fois théorie et pratique. Nous avons opté pour une digitalisation complète des formations présentielles visualisables par les apprenants sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ce support, unique pour chaque thème, est conceptualisé par une équipe d'experts, assurant aux apprenants une parfaite appropriation du thème abordé.

Afin de mieux centrer vos attentes, des questionnaires avant/ après formation vous permettront de situer votre niveau et de mesurer vos acquis.

La participation de l'apprenant sera sanctionnée par une attestation de formation et une attestation de présence téléchargeables dès la fin de la formation.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : [contact@orionsante.fr](mailto:contact@orionsante.fr) pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

## Programme de formation

### Public concerné

- Médecins généralistes
- Pharmaciens titulaires d'officine ou adjoints d'officine
- Infirmiers diplômés d'Etat
- Préparateurs en pharmacie

### Pré-requis

Aucun pré-requis

### Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

### Durée

Heures : 14h

EPP : OUI  NON

### Profil du formateur

- Infirmier(e) diplômé(e) d'État
- Formateur expérimenté
- Expert en santé numérique

### Tarif

672 €

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : [contact@orionsante.fr](mailto:contact@orionsante.fr) pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Version : 06/2023

Taux moyen de satisfaction : 98,30%

Taux de réussite post-test : 52,92%

# SANTÉ NUMÉRIQUE : TÉLÉCONSULTATION

Orientation DPC : 11 : Numérique en santé

(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

## Objectifs • 1<sup>ère</sup> demi-journée : 9h - 13h

- ### 1. DÉFINIR LA TÉLÉSANTÉ EN DISTINGUANT SES DÉCLINAISONS PRATIQUES
- Identifier les composantes de la télésanté en identifiant leurs avantages et leurs limites
  - Repérer la terminologie en télésanté et distinguer les différentes composantes de la télémédecine
  - Indiquer la législation et la réglementation de la télémédecine

## Objectifs • 2<sup>ème</sup> demi-journée : 14h - 17h

- ### 2. CONNAÎTRE ET APPLIQUER CERTAINES BASES DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE
- Décrire le cadre juridique du traitement des données de santé
  - Distinguer le secret professionnel du secret médical partagé
  - S'initier aux bases de l'hygiène informatique
  - Savoir se prémunir des incidents

### 3. DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION EN SANTÉ FIABLE (OUTILS, IDENTITÉ NUMÉRIQUE, SERVICE)

- S'approprier les bonnes pratiques en tant que professionnels pour transmettre en toute fiabilité
- Orienter les usagers vers des outils et des services fiables

## Objectifs • 3<sup>ème</sup> demi-journée : 9h - 13h

### 4. ORGANISER UNE SÉANCE DE TÉLÉCONSULTATION DANS UNE DÉMARCHE DE COORDINATION PLURIPROFESSIONNELLE

- Distinguer la coordination pluriprofessionnelle et interprofessionnelle
- Identifier les outils de coordination et la place de la traçabilité dans une démarche de coordination
- Citer et détailler les conditions de prise en charge par l'assurance maladie
- Décrire les conditions relationnelles, matérielles et techniques pour la réalisation d'une téléconsultation
- Distinguer les différentes modalités de la téléconsultation
- Citer les critères d'éligibilité et de contre-indication à une téléconsultation pour un patient
- Citer la procédure en cas d'incidents ou événements indésirables

## Objectifs • 4<sup>ème</sup> demi-journée : 14h - 17h

### 4. ORGANISER UNE SÉANCE DE TÉLÉCONSULTATION DANS UNE DÉMARCHE DE COORDINATION PLURIPROFESSIONNELLE (suite)

- Élaborer une procédure de prise en charge pour une téléconsultation (réunissant médecin/infirmier ou médecin/pharmacien)
- Utiliser le matériel connecté
- Mobiliser ses connaissances sur la téléconsultation au décours de plusieurs cas cliniques mettant en jeu de la téléconsultation

### 5. ÉTABLIR UN BILAN DE SES ACQUIS ET UN PLAN D'AMÉLIORATION DE SES PRATIQUES DANS LE CADRE DE LA TÉLÉCONSULTATION